

ATTAQUE D'INSECTES À LARVES XYLOPHAGES : LE TRAITEMENT DE CHARPENTE

La détection d'une attaque d'insectes à larves xylophages peut être très difficile et n'apparaître que quand le mal est fait !

Les larves de ces insectes (**essentiellement capricornes, vrillettes et lyctus...**) creusent des galeries et s'enfoncent dans le bois pour se nourrir, réduisant la matière en farine qu'elles rejettent derrière elles. Ensuite, ces larves se rapprochent de la surface du bois où elles se métamorphosent en nymphes. Enfin, devenus mâles ou femelles, ces insectes parfaits percent un trou à la surface du bois pour s'en échapper.

Les larves d'insectes xylophages peuvent affecter la solidité de tous les bois de construction, charpente, huisseries, plinthes ou parquet !

Traitement curatif de charpente : 7 étapes

- Sondage : Consiste à repérer les pièces de bois attaquées.
- Bûchage : consiste à éliminer les parties de bois vermoulues.
- Brossage et dépoussiérage : Pour faciliter la pénétration de l'insecticide lors de la pulvérisation.
- Perçage : opération préalable à la mise en place des injecteurs-diffuseurs.
- Pose des injecteurs : Les injecteurs-diffuseurs sont mis en place en force ou par vissage et sont munis de clapets anti-retour.
- Injection : se fait sous pression jusqu'à saturation de produit curatif adapté (fongicide, insecticide, ..)
- Pulvérisation : En dernière opération, une pulvérisation de surface est réalisée sur l'ensemble des bois.

Traitement préventif de charpente : 2 étapes

Un traitement préventif ne nécessite généralement qu'un brossage et dépoussiérage suivi d'une pulvérisation ou d'une réinjection. C'est un bon moyen pour éviter des chantiers lourds de curation.

Des traitements professionnels, à faible impact environnemental

CRI utilise essentiellement deux solutions des plus performantes à faible impact environnemental, en fonction des essences et pathologies. Tous deux sont issus de la gamme xylophène dont la politique de recherche et de développement l'ont positionné comme acteur majeur du secteur.

Xylophène CE 2006 label vert ESE

Traitement préventif et curatif des bois de charpente et ossatures intérieures. Faible teneur en solvant organique dont pas de risque d'incendie, pas d'odeur après traitement. Compatible avec des produits d'impression et de finition.

Xylophène WI 100 G label vert ESE

Le traitement gélifié WI 100 G est issu d'une technologie de pointe. En phase aqueuse, il garantit un très haut pouvoir de pénétration, thixotrope, et ne nécessite qu'un seul passage au pistolet. Sa formule gélifiée exclusive facilite le traitement des zones verticales et évite les coulures.



TRAITEMENT DES TERMITES : FAITES VITE !

Le traitement des termites est un chantier lourd car ils se nourrissent de tous vos bois, et occasionnent d'importants dégâts sur leur chemin !

L'éradication des termites implique :

- le traitement des sols,
- le traitement des murs (fondations et parties en élévation),
- le traitement des cloisons,
- le traitement des doublages,
- le traitement des bois

Les traitements de termites, curatifs ou préventifs, proposés par CRI ont été rigoureusement sélectionnés à la lumière d'une longue expérience. Ce sont les plus efficaces du marché.

Solutions curatives

Traitement par injection :

Le **traitement Termidor® SC**, est un produit de BASF l'un des leaders mondiaux dans le contrôle des termites

- Le principe actif de Termidor® est le Fipronil .
- Matière active 90 g/l fipronil
- Insecticide en suspension concentrée
- Dose d'utilisation 0,1 % traitement préventif 0,2 % traitement curatif .
- Zone d'utilisation autour des batiments par injection sol et murs.



Solutions préventives : au-delà des obligations légales, éviter bien des soucis.

Le traitement mis en oeuvre est composé du traitement Temibarriere de Xylophène et du traitement de tous les bois de votre construction.

Une barrière mécanique et chimique TERMIBARRIERE

- C'est une résine, pulvérisable par motopompe, conçue pour stopper les déplacements des termites entre le sol et l'habitat. Cette « barrière » physico chimique anti termite forme un film continu et résistant après séchage.
- Le film orange et translucide obtenu est souple et bénéficie d'une élasticité permanente.

Un traitement par pulvérisation des bois : TERMIDOR

- Comme pour le curatif nous préconisons généralement l'application de Termidor sur l'ensemble des bois de la nouvelle construction..

CONTEXTE LÉGAL : Toute nouvelle construction doit être traitée contre les termites Le décret n° 2006-591 relatif à l'article 7 de la loi n° 99-471 du 8 juin 1999, dite loi termite, suivi de la mise en application de l'arrêté du 27/06/2006 relatif à la protection des bâtiments contre l'action des termites et autres insectes xylophages, a engendré de nouvelles mesures réglementaires visant la protection des bâtiments privés et collectifs.

